



Refus de séparation que faire

Par **waika_old**, le **16/09/2007** à **18:19**

Bonsoir,
J'habite en concubinage dans une maison dans laquelle nous sommes propriétaires. Nous avons un fils de 6 ans.
J'envisage de me séparer de mon concubin qui, depuis un certain temps, boit, se drogue, prend à tort et à travers des anti-dépresseurs et nous fait vivre un enfer... (le mot est faible). Il refuse la séparation, menaçant de se suicider, de tout casser etc. Il refuse tout rdv chez conseiller, refuse que je lui avance de l'argent pour partir...
De mon côté, je ne sais par quelles démarches commencer, ni vers qui me tourner.
Je souhaiterais garder la maison, avoir la garde de mon fils, étant donné que son père n'est pas fiable, voire dangereux, lui éviter de passer des nuits chez lui. Je souhaiterais également que la procédure soit le moins pénible possible... est-ce trop demander? que dois-je faire en premier? vers qui me tourner?
merci de votre réponse, je suis désespérée.
Manuela

Par **ly31**, le **16/09/2007** à **22:24**

Bonsoir,
Dans un premier temps, je vous conseille de vous rendre seule dans un centre spécialisé qui pourra vous soutenir, et vous diriger sur votre conduite à tenir envers votre concubin.
Ensuite, je pense que vous serez plus à même de réfléchir sur vos décisions à prendre.
Je reste à votre entière disposition pour tous renseignements que vous auriez besoin.
Bon courage
ly31